

Liste des justificatifs de domicile acceptés pour une inscription

Justificatif à votre nom

- Facture de téléphone (y compris de téléphone mobile)
- Facture d'électricité ou de gaz
- Quittance de loyer (d'un organisme social ou d'une agence immobilière) ou titre de propriété
- Facture d'eau
- Avis d'imposition ou certificat de non imposition
- Justificatif de taxe d'habitation
- Attestation ou facture d'assurance du logement
- Relevé de la Caf mentionnant les aides liées au logement

La copie d'une facture électronique est acceptée.

Le justificatif doit dater de moins d'un an.

Si votre nom ne figure pas sur les justificatifs cités ci-avant, merci de présenter les documents suivants :

- Pièce d'identité de la personne qui vous héberge (photocopie uniquement)
- Lettre de l'hébergeant signée certifiant que vous habitez chez elle de manière stable ou depuis plus de 3 mois (original)
- Justificatif de domicile récent (moins d'un an) au nom de l'hébergeant